



Familles à énergie positive engagées pour le climat !

Familles à énergie positive

Troyes Champagne Métropole s'est engagée, depuis 2 ans dans le défi « familles à énergie positive ». Fort du succès de la précédente édition, le défi a été renouvelé cette année avec pour objectif de mobiliser au moins 100 familles.

Cette année, les animations seront étoffées et de nouvelles activités proposées aux participants.

Le défi vise à démontrer qu'il est possible de lutter efficacement contre les émissions de gaz à effet de serre en participant à une action concrète, mesurable, et conviviale, tout en en profitant pour réduire ses factures d'énergie. Des équipes se forment pour représenter leur commune, leur quartier ou leur entreprise avec pour objectif d'économiser le plus

d'énergie possible sur leurs consommations, sans investissement, simplement en adoptant des gestes de bons sens. Chaque équipe fait le pari d'atteindre 8 % d'économies d'énergie par rapport à l'hiver précédent le défi. Sur la saison 2016-2017, 120 familles ont participé et ont diminué leurs consommations d'énergie de 15% et d'eau de 10 %.

Cette année, en plus de l'eau et l'énergie, et suite aux nombreuses demandes des familles participantes des précédentes éditions, est lancé le défi Déchets ! Il se déroulera sur la même période et sera calé sur les mêmes événements avec un objectif de réduction de 8% de ses déchets ménagers.

Le défi démarrera le 1er décembre et s'achèvera le 30 avril. Chaque commune de l'agglomération peut disposer d'une ou plusieurs équipes (4 à 10 familles). Vous

pouvez constituer une équipe avec des amis, voisins collègues. A noter qu'il est tout à fait possible de choisir de ne faire qu'un défi à la fois !

Chaque équipe sera encadrée par un capitaine et participera à des rencontres ou à des réunions conviviales, organisées tout au long du défi. Les personnes intéressées par ce challenge peuvent s'inscrire en mairie ou par mail à Caroline Lannou (caroline.lannou@troyes-cm.fr) et/ou à Benjamin Fallais (benjamin.fallais@troyes-cm.fr).

Si vous formez une équipe, inscrivez-vous en suivant le lien suivant : <http://www.familles-a-energie-positive.fr>.

Les pacs sont désormais recus en Mairie

Suite à la loi de modernisation de l'état civil en date du 18 novembre 2016 les PACS sont, depuis le 1er novembre dernier, enregistrés dans la commune dans laquelle les partenaires déclarent fixer leur résidence. Ces derniers doivent se présenter en personne et ensemble à leur mairie. Pour de plus amples renseignements veuillez-vous adresser au secrétariat de mairie.

Bloc-notes

Ecuries de Payns

- 5 novembre :
concours de sauts d'obstacles de niveau club
sous le thème d'Halloween
(mise en scène et déguisements)

- 10 décembre :
concours de sauts d'obstacles de niveau club

Cérémonie

- 11 novembre :
Cérémonie aux monuments aux morts et
au cimetière à 10h45

Salle socio-culturelle

- 9 décembre :
Tournois de Poker A.S Payns Football

Salle des fêtes et des sports

- 11 novembre :
Loto du CPEP

- 3 décembre :
Marché de Noël du CPEP

- 9 décembre :
Téléthon



le p'tit Payntier

édito

La Régie du SDDEA COPE de Saint-Lyé/Payns a engagé des travaux de restructuration de son système d'alimentation en eau potable afin de distribuer une eau conforme aux normes à ses abonnés. Les travaux sur le nouveau réseau d'eau potable vont reprendre avec la réalisation du forage dirigé sous le passage à niveau, avenue de la Gare à PAYNS. Aucun train ne circulera entre le vendredi 10 novembre à 23 heures et le dimanche 12 novembre à 15 heures 45. La SNCF autorise le forage dirigé à l'intérieur de cette plage horaire (sinon prochaine plage disponible dans deux ans). Compte tenu de la durée de réalisation du forage sous la voie SNCF et la durée pendant laquelle l'autorisation est donnée d'intervenir, l'entreprise en charge des travaux devra intervenir en continu à partir du vendredi 10 novembre et devra terminer impérativement avant le dimanche 12 novembre à 15H45. Les travaux entraîneront la fermeture du passage à niveau. Une déviation sera mise en place pour les voitures par le chemin du Château d'Eau, pour les vélos et piétons par le pont du chemin de fer voie des Fontaines. Une demande de

dérogation « bruit » pour travaux de nuit a été déposée. D'après la fiche technique, le niveau sonore ne devrait pas excéder 102 dB. Des groupes électrogènes seront également utilisés pour les ballons lumineux et certains engins.

Les forages dirigés sous la Seine et le long de la RD 619 seront par contre réalisés en semaine et la journée. Il restera ensuite à effectuer les raccordements sur les châteaux d'eau de Payns, Saint-Lyé et Savières et à construire le bâtiment abritant les pompes dans les prés de l'autre côté du pont de la Seine. La zone constituant le périmètre de protection rapproché sera clôturée. Les habitants du COPE de Saint-Lyé Payns et du COPE de Savières Chauchigny doivent faire encore preuve de patience avant de pouvoir profiter de notre nouvelle ressource en eau.

Les taux des impôts locaux (taxe d'habitation, taxe foncière) ont été modifiés avec l'entrée de notre commune dans la communauté de commune TCM (Troyes Champagne Métropole). Pour la taxe d'habitation le

taux communal est passé de 22.93 à 13.25 % (-9.68 %) et le taux communautaire de 1.01 à 10.69 % (+9.68%), pour la taxe foncière le taux communal est passé de 18.42 à 19.14 % (+0.72 %) et le taux communautaire de 0.84 à 0.12 % (- 0.72 %). L'entrée dans TCM est donc restée neutre pour le contribuable et il n'y a pas eu de hausse des impôts cette année pour les administrés de notre commune. Les différences ne peuvent provenir que d'une modification des bases liées à des travaux ou à des changements de situation fiscale.

Depuis le début du mois d'octobre, vous pouvez bénéficier des services de la déchèterie de Saint-Lyé. Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un document précisant les horaires d'ouverture et les déchets acceptés et interdits. Ces informations sont disponibles en mairie. Lors de votre premier passage à la déchèterie, vous aurez à remplir un formulaire ce qui vous permettra d'obtenir un badge lors de votre deuxième passage.

Travaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux voie Riot et chemin du Château d'Eau sont terminés. Les anciens poteaux vont être enlevés. Les travaux d'enfouissement vont se poursuivre chemin de la Croix Guillaume. Pendant ceux-ci, la circulation sera ponctuellement déviée par le chemin des Menuisiers.

Les travaux de réfection de la voirie auront lieu au printemps prochain.

Les travaux de construction de la nouvelle salle d'activité et du sas au centre aéré ont commencé. L'assainissement de l'immeuble abritant les appartements communaux a été réhabilité et est désormais aux normes. La réfection de la cour sera réalisée à la fin des travaux à l'ACMSH (Accueil des Mineurs Sans Hébergement).

Transport

TCM (Troyes Champagne Métropole) va tester à partir du 8 janvier prochain, les mercredi et samedi, un service de transport desservant entre autres Payns. Il permettra, en fonction des horaires, de desservir le centre ville de Troyes, mais aussi le Centre Commercial de Barberey et le Centre Equestre de Payns. Les horaires précis ne sont pas encore définis mais 3 navettes sont prévues chaque après-midi.

